

Le Pot de Terre

15 mai 2009

n° 11

Petit journal bourbonnais impertinent
paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois au prix de :



**Un intellectuel assis va moins loin
qu'un con qui marche**

(Michel Audiard)

Commission paritaire : en cours



Ils commencent vraiment à nous les gonfler :

Des contribuables honnêtes « tracassés » par leurs deux ailes

Page 3

Dans ce numéro

- ☞ Ils commencent à nous les gonfler... (page 3)
- ☞ Justice : Souvenir, souvenir ? (pages 4 & 5)
- ☞ Les nouveaux collaborateurs du Pot de terre (page 6)
- ☞ Grippe cochonne : il leur faudrait une bonne guerre ! (page 7)
- ☞ Auto-entrepreneur : ça sent le scandale (pages 8 & 9)
- ☞ Serge, un ébéniste qui sort du bois (pages 10 à 12)
- ☞ Les pérégrinations du Chat botté (page 13)
- ☞ Fumer la moquette (page 14)
- ☞ Les bons conseils du Pot de Terre : devenez écolo créateur d'emploi ! (page 14)
- ☞ Les brèves de comptoir d'Hubert (page 15)
- ☞ Météo : sortez les serpillières (page 15)



L'édito

Par Jacques Ammar

Voici venir le règne de Sarko III

Eh oui, deux ans que ça dure, déjà ! Deux ans qu'on regarde le petit homme mégalo-hypocrito-menteur s'agiter et jouer l'apprenti sorcier avec nos lois, nos sous et notre devenir.

Deux ans qu'on l'a vu mettre en place ses copains (Bouygues, Boloré et autres), attirer dans ses filets certains qu'on croyait artistes incorruptibles (Guy Bedos et j'en passe et des pires), et c'est bien malgré nous qu'on en reprend pour trois ans.

Alors il y a ceux qui lui lèchent le cul. Ça fait plaisir de se dire que c'est bien ceux à qui on pensait, mais c'est moins drôle de voir que c'est nous qui comme les canuts, si ça continue, finirons tout nus... Ça fait plaisir aussi de penser que sur les 53 % d'électeurs qui ont voté pour le *petit patron blanc roi des flics* au second tour des élections présidentielles, beaucoup se rendent aujourd'hui compte que ce qu'ils nous font payer par leur manque de... maturité (?) intelligence (?) à ce moment crucial, ils le payent eux aussi.

L'histoire, à n'en pas douter, se demandera comment les Français ont pu franchir le Rubicon en ce début de XXI^e siècle. On ne sera plus là pour le dire à nos arrière-petits-enfants, mais tant qu'on est là, autant en profiter pour essayer de laisser une trace différente et divergente. Car quand Sarko dans trois ans prendra sa retraite présidentielle dans un paradis doré, *le Pot de Terre* lui, remplira pour quelques années, et témoignera, pour les générations futures, que si le caca rentre, on peut aussi le faire ressortir !

Le Pot de terre est publié par l'association « Le pot de terre », régie par la loi 1901 (n° W032002129)

Le Pot de terre paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois

Siège : chez M. J. Ammar - 31, route de Rachailier - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

Directeur de publication : Michel Rouby

Rédacteur en chef : Jacques Ammar

Directeur à la bonne conscience : Hubert Thomas

Vérificateur/censeur : Roger's

Dossiers : Guillaume Emilien

Abonnements, publicité, dons,

appelez Nadine : 06.78.53.31.54

Articles à adresser à la rédaction uniquement après consultation de nos services qui vous indiqueront la démarche à suivre

Téléphonez au 06.65.73.80.56

Courriel : lepotdeterre-03@live.fr

Les informations que nous publions sont vérifiées

Imp. Saint-Pourçinoise - rue Cadoret - 03500 St-Pourçain-s-Sle

Jusqu'où vont-ils ne pas s'arrêter ?

Que tu t'appelles «Pareil» ou «Pareille», pour les services des impôts locaux, c'est pareil : tu dois raquer... POUR LES DEUX NOMS. Mieux que ça : si t'es pas d'accord, tu protestes, on ne t'écoute pas et on va te saisir sur ton salaire. Petite histoire locale...

Loïc Pareil et son épouse Muriel* sont des gens sans problème. Loïc exerce un respectable métier dans une entreprise locale à Saint-Pourçain, Muriel, pour l'instant à la recherche d'un emploi, s'occupe des enfants. Leur seul souci, c'est qu'ils se nomment Pareil, ce qui est pareil à Pareille... et que subséquentement, ils reçoivent deux feuilles d'impôts locaux.

Alors depuis quelques années quand même, ils ont signalé aux services concernés que Pareil, c'est pas pareil que Pareille...

En vain : l'administration locale, assez « sourde » semble-t-il, continue à leur envoyer des rappels d'impôts locaux pour la famille Pareille que la famille Pareil a déjà payés.

Bon, au départ, on peut en rire... c'est assez gag, quand même, de s'appeler pareil que la famille Pareille. Mais quand même, s'il faut payer deux fois l'impôt local, on arrête de rigoler. On appelle les services concernés, et on demande que l'erreur soit rectifiée...

Et on obtient la promesse que ça sera fait, sauf qu'un beau jour, Loïc apprend qu'une « saisie sur salaire » va être réalisée parce que M. Pareille n'a pas payé les impôts locaux, les mêmes que M. Pareil a déjà payés..

Alors nous, au *Pot de Terre*, on a une première question : la honte que Loïc a ressentie devant son employeur, c'est Boloré qui va l'en dédommager ?

Et puis on a une deuxième question : l'angoisse du jeune couple, qui sans arrêt a demandé rectificatif aux services des impôts, elle sera calculée en dégrèvement ? Je veux dire, les désagréments et discordes qu'a instillé et distillé le service en panne des impôts dans ce couple (parce que forcément, à un moment donné, le tracas sème la

zizanie), cette vilaine tentative de destruction du couple, elle est réparée quand et comment ?

Le coût des démarches et des soucis engendrés, c'est qui, d'ailleurs, qui va le calculer ? On va nous dire que c'est du pareil au même, peut-être... Mais non, il faudrait bien, puisque tout à un coût, que Loïc et Muriel soient enfin respectés dans leur différence... parce que pour eux, c'est pas forcément pareil.

* Les noms et les prénoms ont été modifiés pour préserver l'intimité des personnes concernées, mais l'histoire... c'est pareil !

Nota : les services des impôts à Cusset, contactés par notre rédaction, devaient nous rappeler... On attend encore !

ARCH

Rénovation

Tous travaux de rénovation bâtiments

03500 SAINT POURÇAIN
Tél./Fax 04.70.47.55.14

Port.
06.10.27.26.98



email:amjesde@orange.fr

JUSTICE EN FRANCE :

souvenir, souvenir ?

La France, paraît-il, est encore une République. Encore ou seulement paraît-il ? Mieux que cela, il paraît aussi que la France est la terre patrie des Droits de l'Homme. Là, de plus en plus, il paraît "seulement". En France, République terre patrie des Droits de l'Homme, on assiste à de drôles de choses, et on finit par se demander si les mots ont un sens.

Premier précepte : un citoyen français, du fait même qu'il l'est, a des droits mais aussi des devoirs. Insistons quand même, ça pourrait être utile : il a des droits.

Second précepte : un citoyen français, en même temps qu'il est citoyen, est, devant la justice de la République, un "justiciable".

Généralité : un justiciable est un individu qui, inscrit dans un groupe légitimement représentatif, bénéficie de l'ensemble des protections assurées par un organe rendant justice dans ce groupe (tribu, état ou nation, etc.) au nom du-dit groupe. Il se soumet aux décisions de cet organe, et possède éventuellement, selon le statut social ou politique qui prévaut à cet organe, certains droits.

Ça, ça date de Saint Louis !

En l'occurrence, en république, et tout particulièrement en République française, tout justiciable est « *présumé innocent* », et pourra, lorsqu'une infraction à la règle lui sera imputée, se justifier devant une instance réputée « tribunal ».

Telle est la loi de la République, et la justice, en France, sert essentiellement à cela qu'elle permet au citoyen de « *s'expliquer* », de se justifier, voire d'évoquer certaines circonstances particulières qui, motivant peut-être l'acte qu'on lui reproche, lui vaudront une peine atténuée. Ça, ça date de Saint Louis... Lequel juste roi de France, si l'on en croit ce qu'on nous en raconte, rendait justice sous un chêne, mais doit aujourd'hui se retourner entre les quatre planches du même bois.

Notre ami Lucien, Bourbonnais tant qu'on peut l'être, par une joyeuse journée, tape le carton chez des copains. Très peu raisonnable, Lucien consomme quelques verres d'alcool, et au moment de rentrer chez lui, à une dizaine de kilomètres, malgré les mises en garde de ses amis, il n'a aucune hésitation : il prend son véhicule. Voilà qui n'est pas bien : Lucien risque sa vie et la vie des autres. Il mérite bien évidemment d'être sanctionné.

Par une sinistre journée, Albert, lui, perd son épouse et son enfant dans un accident de voiture.

Suite page 5



BDMA
Concept Ltd.
Menuiserie générale
Agencement de magasins
tous commerces

06
08
48
13
10

03110 Broût-Vernet

(Suite de la page 4)

re... Sa souffrance est immense. Le soir, seul dans sa maison, il accepte mal le silence, et pour tenter d'atténuer un peu la douleur, se rend dans un bar à proximité de chez lui, où il consomme plus que de mesure. Pour s'en retourner dans la maison vide à 500 m. du bar, Albert utilise également son véhicule. Peu importe que ce soit un vélo, une motocyclette ou une voiture : Albert a tort.

Jusque-là, tout le monde est d'accord : Lucien n'a pas raison, Albert non plus malgré sa montagne de souffrance, et malgré que le distance soit courte (500 m.). Maintenant, l'histoire, racontée ainsi à n'importe quel magistrat, vaudrait en principe à Albert un tantinet plus d'indulgence qu'on ne serait tenté d'en accorder à Lucien.

Sauf que voilà : les bleus ont chopé Albert sur son véhicule *en état d'ébriété* ; ils ont dressé un constat, et Albert a juste connu le résultat d'une « ordonnance » rendue en son absence qui le condamne à payer quelque 300 euros... Il a quand même l'impression qu'il paye pour le décès de son épouse et de son enfant !

Lucien, lui, a écopé de la même amende, il se dit que c'est normal, mais estime que quand même, on aurait pu lui demander de s'expliquer !

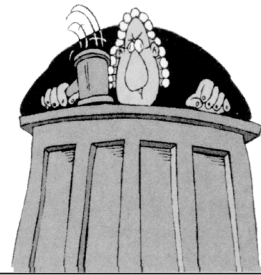
Le gros truc, dans tout ça, c'est que le « justiciable », en France, n'est plus un justiciable : on ne l'appelle plus à se justifier...

L'histoire contée ci-dessus est fictive en ce qui concerne Albert, elle est juste destinée à illustrer le propos. Quant à Lucien, à peu de choses près, l'histoire vient d'arriver à un citoyen bourbonnais. Même s'il reconnaît avoir eu tort, Lucien, qui est aujourd'hui sans emploi, se retrouve condamné à payer plus de 300 euros sans avoir pu à aucun moment exposer sa situation et ses explications devant un juge.

Saint Louis, c'était un roi. Les rois, auxquels on a coupé la tête pour les raccourcir à la taille du nain, écoutaient parfois les justiciables même si, soyons juste, c'était sans doute très rare. Au temps du nain-roi, on rend justice à coups d'ordonnances.

Quant aux magistrats qui prononcent aujourd'hui des "ordonnances" sans écouter les justiciables, ils creusent leurs propres tombes : si demain, tout peut se juger par une simple ordonnance, on n'aura plus besoin d'avocats certes, mais on n'aura bientôt plus besoin des juges : un simple préfet fera l'affaire... On ose à peine se rappeler que Guillotin était un roturier.

Guillaume Emilien





**Bernard
DELAVALT**

**c
m
a
s
c
u
l
i
n
e
c
o
i
f
f
i
c
i
e**



**11, rue George V
03500 St Pourçain**

Tél. 04.70.45.90.01

Fanch et ses dessins

Le *Pot de terre* s'est enrichi d'une nouvelle plume de canard, une de plus qui va torturer l'actu pour vous offrir de bonnes tranches de rigolade et parfois des sujets de réflexion plus tendus.

Mais cette plume, un peu différente des autres, vous parlera en dessins. Pour vous la présenter, nous avons piqué les infos ci-dessous sur son blog :



Auto-portrait

« FANCH est un dessinateur d'amphi. (...) Né à Saint Nazaire d'un père ouvrier et d'une mère au foyer, François apprend à lire sur les albums d'Astérix et se destine très rapidement à une voie dans le dessin d'humour.

Depuis 2007 il dessine dans divers médias tels le journal Europa, fcnantais.com ou encore le Sans-Culotte85 sous le pseudonyme de FANCH. Il reste néanmoins ouvert à tous les défis en matière d'illustration. »

En cadeau pour nos lecteurs, outre la page Une, deux petits dessins ci-dontre. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter son blog : <http://fanchillustrations.over-blog.com>



Le Chat botté

Le Chat botté est Moulinois, mais surtout de nulle part et de partout. Ses pérégrinations nous emmèneront aussi bien au musée archéologique de Gannat (en page 13 dans ce numéro) que parfois au bord de la mer à la pêche aux oursins qui piquent, ou dans les souterrains sombres d'un parti politique quelconque, à la rencontre des secrets d'alcôve des grands du temps passé comme du temps présent...

Avec ses yeux de chat, il voit dans le noir et par-

fois distingue, dans les histoires sombres, des choses que le commun des mortels ne voit pas... il raconte, dans *le Pot de terre*, ces « choses » pas toujours très racontables.

Votre publicité dans *Le Pot de Terre*, c'est 5 euros le passage.

Tél. 06.78.53.31.54

Il leur faudrait une bonne guerre !



les martiens débarquent aux Etats-Unis... Vous me croirez si vous voulez, les Amerloques les plus sensés ont paniqué et se sont mis à courir dans tous les sens pour se protéger des rayons lasers des petits envahisseurs verts. Le coup des pandémies qui, bon an mal an doivent tuer des millions d'individus, il commence à être éculé ! Dans le même temps qu'on nous bassine avec ce genre d'info, dans les Etats concernés, en général, ce sont le pouvoir d'achat, l'emploi, les libertés qui s'enrhument le plus... Ceci étant dit, prudence quand même : quoi qu'en dise Benoît, quand vous sortez, couvrez-vous.

« Ce qu'il leur faudrait, c'est une bonne guerre ! »

Eh bien voilà : Sarko, qui est un petit malin, nous l'a trouvée, cette bonne tuerie : c'est la pandémie de la grippe du cochon. Il est allé faire ses courses à Mexico, et de retour, il a annoncé que nonobstant la loi anti cagoule et anti-masque, on allait tous porter des baillons... hygiéniques. La preuve ci-dessus, en image !

Vous souvenez-vous le canular d'Orson Welles : il lance, sur les ondes américaines, un bon gros bobard qu'entendent plusieurs millions d'auditeurs :

**On peut s'abonner au Pot de Terre
Version papier ou numérique**

12 numéros : 5,50 euros*

24 numéros : 10,00 euros*

Tél. 06.65.73.80.56 ou 06.78.53.31.54

* Hors frais postaux. Pour envoi postal, renseignez-vous
Paiement à la commande, en espèces ou par chèque
à l'ordre de Nadine Cussinnet ; pour la version
numérique, merci de communiquer votre mail à :
lepotdeterre-03@live.fr

Le Petit Nicolas

**Bar
Tabac
Presse
Epicerie**

39, faubourg St-Nicolas
03500 Saint Pourçain
Tél. 04.70.45.40.00

L'inégalité du citoyen devant la loi instituée par la CIPAV⁽²⁾

Nous expliquions dans notre précédente édition en quoi l'attitude de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse (CIPAV) instituait une égalité de fait des citoyens français en activité libérale.

L'affaire semble prendre la tournure d'un scandale. Les sites que l'on peut trouver aujourd'hui sur internet à ce sujet pullulent et font chaque jour qui passe de nouveaux émules. Dans la plupart des forums, on peut lire des réactions qui vont de l'étonnement à la colère, de la révolte au désabusement.

IL FAUT LE SAVOIR, la CIPAV collecte les cotisations pour pas moins de 180 professions libérales différentes, aussi diverses qu'architecte, confédencier, esthéticien, ferronnier d'art, potier ou historien (si l'on s'en tient à la liste publiée par le guide de l'auto-entrepreneur).

Certes il y en a, dans le lot, pour lesquels ça ne va pas trop mal, mais pour la plupart, le pain quotidien c'est fins de mois difficiles et incertitude des lendemains. Les charges qui pèsent sur ces activités sont d'une lourdeur fabuleuse et il arrive même que tous organismes sociaux confondus, soient réclamées des sommes supérieures aux recettes engendrées par l'activité. « *Ils me demandent 5000 euros alors que j'en gagne 1000 par mois* » souligne un internaute. Une lectrice du *Pot de Terre* constate qu'on lui réclame un total de cotisations de 5500 euros alors que son activité n'a engendré, pour l'année de référence, que 4950 euros...

On comprend dès lors l'immense espoir qu'avait pu susciter, dans ces professions, le statut d'auto-entrepreneur qui permettait de calculer les charges en pourcentage des recettes réalisées (entre 12 et 23 % selon les cas).

Relevons d'entrée que la CIPAV est « injoignable » (moi qui vous parle, j'ai essayé...) Certains internautes signalent avoir tenté durant 6 mois d'entrer en communication avec la caisse... sans

succès. D'autres posent carrément la question : « *La CIPAV existe-t-elle ou navigue-t-elle entre Mars et Jupiter ?* ». Quant aux réponses aux courriers, elles sont absconses, indéchiffrables... Bref, l'administrativisme le plus dur et le plus insolent est là, face à des talents qui crèvent la bouche ouverte.

Face à l'impossibilité pour les libéraux exerçant déjà une activité relevant de la CIPAV au 1^{er} janvier 2009 de bénéficier du statut d'auto-entrepreneur, une pétition* circule sur le net, qui autorise en même temps des commentaires. La pétition a déjà reçu plus de 500 signatures, et les commentaires sont éloquentes, qui vont du simple « *en colère* » à l'appel à « *une bonne révolution* ».

Tandis que Gisèle constate que « *La situation des micro-entrepreneurs est ubuesque (nous aurions dit "kafkaïenne" - n.d.l.r.)* », Yannick observe que « *2 personnes exercent la même profession. L'une a droit à un statut avantageux mais pas l'autre : injustice totale voire concurrence déloyale* ». Gérald est « *scandalisé par cette discrimination* » et annonce que si rien n'est fait, il sera contraint de cesser son activité. Ayant 59 ans, il considère comme « *mission impossible de retrouver un emploi* » et annonce son intention de renvoyer sa carte d'électeur.

(Suite page 9)

(Suite de la page 8)

« Situation injuste » estime Florence, qui ajoute « je me sens flouée ». Michèle a la dent plus dure et dénonce : « De toutes façons, il n'y en a plus que pour ceux qui parient en bourse ! Ceux qui peuvent encore bosser sont des dinosaures, et comme tout dinosaure, sont sans avenir ! C'est ça l'égalité (avec les chômeurs et les SDF, bien sûr, pas avec les autres) ». Pour Myriam : « 2 poids 2 mesures : c'est scandaleux ! Où sont passées la liberté, l'égalité et la fraternité ? »

Et nombreux sont ceux qui se reconnaîtront dans le cas d'Isabelle qui explique sa situation dramatique : « S'il le faut, je suis prête à faire une grève de la faim. De toute façon, avec les charges qu'on me prélève et ce qui me reste pour vivre, c'est un peu tous les jours la grève de la faim. Donc ça ne changera pas grand chose ! »

Quelques exemples encore :

« J'ai 26 ans, dit Marie, et je suis à mon compte depuis 2 ans. Je trouve scandaleux de créer des inégalités si grandes entre les différents professionnels... Comment faire le poids face à ceux qui créent leur activité et peuvent bénéficier de ce régime ??? »

Janet estime que « c'est très injuste. J'ai arrêté mon activité après 6 mois en 2008 devant la lourdeur des cotisations CIPAV par rapport à mon très petit chiffre d'affaires. Maintenant on me refuse le statut d'auto-entrepreneur en raison de la "réactivation" de mon "entreprise" !! »

Fabienne, elle, très sobrement mais en majuscules, se déclare « EN COLÈRE !!!!! »

Alors face à toute cette rancœur, la solution, c'est peut-être François qui la donne : « Les conditions inadmissibles d'une discrimination dans l'exercice d'une activité vont nous pousser à contourner le système. Je vais arrêter mon activité.

Mon épouse va se déclarer auto-entrepreneur. Je vais continuer mon travail, mais les factures seront faites au nom de mon épouse. J'expliquerai cela à mes clients qui vont parfaitement comprendre. Et je vais économiser pas loin de 6 000 euros de charges

personnelles annuelles, baisser mon taux horaire et augmenter mes revenus. Cherchez l'erreur ! ».

Dans ce débat, nombre d'initiatives ont émergé. Celle du Collectif à l'origine de la pétition étant l'une des plus avancées, lequel collectif informe que la situation pourrait prochainement évoluer : « Peut-être une avancée significative ? En effet, nous avons reçu mercredi 15 avril, de la part de Mme de la Raudière, député d'Eure-et-Loir, le message suivant :

« J'ai bien suivi toute votre correspondance et je vous en remercie. Je suis bien au courant maintenant de cette situation, liée à la rédaction imparfaite de l'amendement que j'ai déposé et qui a été adopté lors de la discussion sur la loi « accélération des programmes de construction et d'investissements publics et privés » au mois de janvier.

Je vous confirme que mon intention était bien d'inclure dans le dispositif « auto entrepreneur » les professions libérales le souhaitant (et non pas uniquement celles créées à partir du 1^{er} janvier 2009).

Dès le prochain « véhicule » législatif adéquat, je déposerai un amendement pour réparer cette situation. Ce sera sans doute dans le cadre du texte de la proposition de loi sur l'emploi déposé par Jean-Frédéric Poisson.

Vous pouvez compter sur mon soutien. »

(...) ces informations confirment bien que l'interprétation faite par l'URSSAF comme quoi « l'article 34 de la loi 2009-179 ne concerne que les créateurs d'entreprise au sens strict du terme » est clairement abusive, et va au-delà de l'intention du législateur. »

Fort de quoi le collectif espère que la situation des libéraux pourrait être régularisée prochainement... A suivre donc !

* A l'initiative du Collectif des professions libérales et micro entreprises exclues du régime auto-entrepreneur (www.collectif-libéraux.fr), la pétition est proposée à la signature sur le site : petitionduweb.com



Serge, un ébéniste qui sort du bois

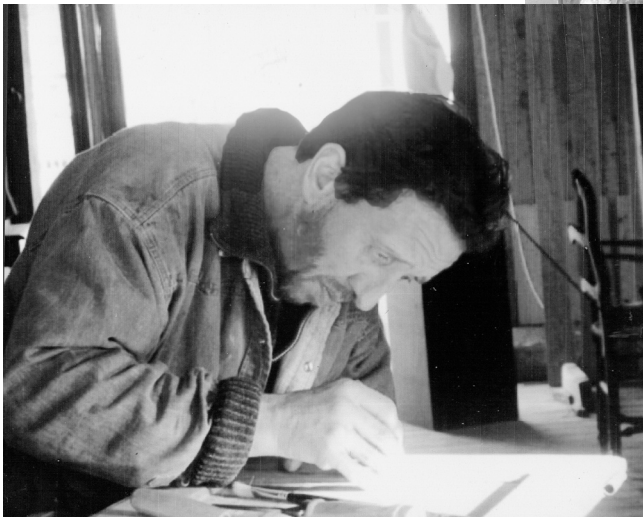
Nous vous avons présenté, dans notre dernière édition, Lionel, un sculpteur bourbonnais installé à Saint-Pourçain. Eh bien si vous avez décidé d'aller un jour lui rendre visite, vous ferez coup double : son voisin n'est pas ordinaire non plus, et si les belles choses vous passionnent, profitez du voyage pour visiter l'atelier de Serge, ébéniste épris de son métier, qu'il pratique « à l'ancienne ».

Ouvert sur la route de Gannat, il faut gravir une volée de marches pour pénétrer dans l'ancre de l'artisan. Et tout de suite, on est saisi par la nostalgie : tout respire l'antique, au point même que certains instruments évoquent pourquoi pas les salles de torture du Moyen-Âge, certains meubles rappellent le temps béni des apothicaires.

Serge travaille à l'ancienne, et les outils qu'il utilise sont les mêmes que ceux qu'utilisaient nos ancêtres pour fabriquer armoires, commodes et autres portes anciennes.

Dès l'entrée, le regard est saisi par la structure même de l'atelier : tout, ici, n'est que bois. On

pénètre dans une espèce de chalet de bois brûlé façon traverses S.n.c.f., conçu d'un seul tenant : l'atelier est la pièce unique, au beau milieu de laquelle trône un vieux poêle à bois, car tout n'est que bois ici. L'artisan lui-même ne dépare pas : ses mains noueuses comme les racines d'un vieux tronc d'arbre semblent en communion avec la matière qu'il travaille.



***Ci-dessus,
l'étagère « apothicaire »
de l'ébéniste : travailler le bois à
l'ancienne n'est « pas forcément
très écolo », nous dit Serge...
Les anciens connaissaient la
chimie et ses effets bénéfiques
sur le bois.***

***« La nature entière
est faite de chimie »,
s'amuse-t-il à nous rappeler.***

***Ci-contre : Serge au travail, un
travail de précision,
presque d'artiste,
même s'il s'en défend...***

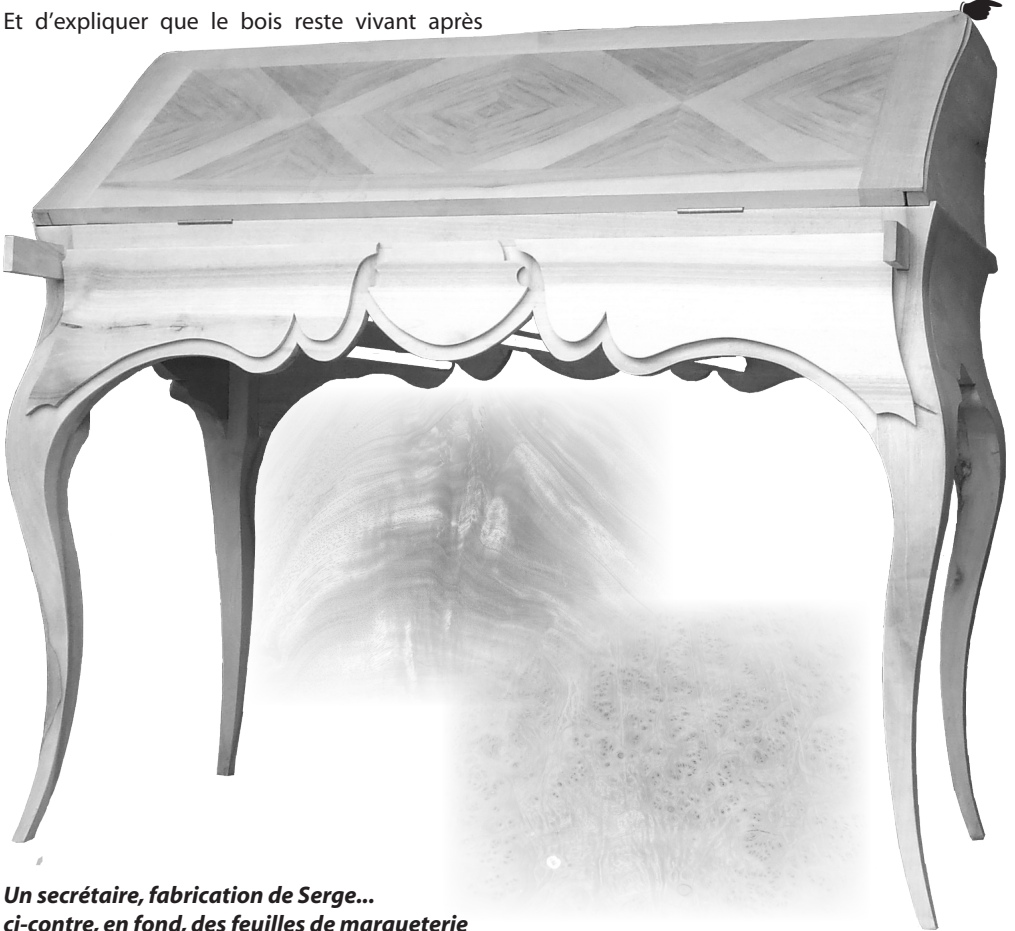
☛ Le Pot de Terre, en vadrouille dans l'atelier de Serge, a relevé du regard quelques incongruités : il y a, sur la gauche en entrant, une étagère qui rassemble fioles et pots de confiture remplis de potions et onguents inconnus... très chimique, tout ça ! « Les écolos me font rire, nous déclare Serge ; ils débarquent chez moi en limousine pour me vendre de la politique, alors que ma seule politique, c'est l'amour de la matière, du travail bien fait, et si je réfléchis bien, les anciens qui m'ont beaucoup appris ont encore à m'apprendre... et eux, ils utilisaient déjà la chimie. La nature entière est faite de chimie. »

Et d'expliquer que le bois reste vivant après

l'application d'un acide qui va lui redonner sa couleur d'origine.

Car c'est essentiellement en restauration de meubles anciens qu'il exerce son savoir-faire. « Il m'est arrivé, il n'y a pas très longtemps, de récupérer un vieux morceau de bois à la décharge... Une fois ramené à la vie, le bois sera magnifique et fera une porte superbe », nous dit-il en nous montrant l'objet.

Mais il arrive aussi à Serge de décevoir ses clients : « certains m'amènent des vieilleries qu'il coûterait plus cher de remettre en état que s'ils se payent aujourd'hui une belle copie d'ancien »...



**Un secrétaire, fabrication de Serge...
ci-contre, en fond, des feuilles de marqueterie**

☞ Autant dire que l'appât du gain n'est pas la préoccupation première de l'artiste.

Mais l'homme, aguerri désormais aux techniques anciennes, est aussi capable de vous fabriquer sur mesure le meuble antique dont vous avez toujours rêvé, et non seulement cela : vous aurez droit en prime à une explication de texte vivante au possible. Ainsi ce magnifique secrétaire (notre photo), un vrai secrétaire à l'ancienne. *Le Pot de Terre*, mécréant à sa manière, a appris que le mot « secrétaire » trouvait sa racine dans le meuble lui-même : « un secrétaire, c'est un meuble à secrets... les petits tiroirs, les caches en tout genre, c'était destiné à planquer les objets intimes des nobles de l'époque... Combien de fois il m'est arrivé, en retapant un secrétaire ancien, de découvrir des vieilles lettres ou des objets fétiches rangés là pour la postérité ! »

Le secrétaire fabriqué par notre artisan l'est sur les mêmes principes ; il comporte son « théâtre » (les petits casiers au-dessus de la tablette) et ses « secrets », auxquels on accède par toute une architecture mécanique élaborée avec subtilité et

précision. L'ensemble est galbé amoureusement, et recouvert de marqueterie. On découvre, chez l'ébéniste, la beauté d'une feuille de marqueterie, chaque essence révélant un trésor différent.

Mais pour faire épouser à la feuille de marqueterie le galbe du meuble, c'est quoi, la technique ? Ancestrale elle aussi, elle explique la présence de petits sacs de sable posés au pied d'un meuble dans l'atelier : « on force la feuille de marqueterie en posant ces petits sacs par dessus ; avec leur poids et la souplesse du sable, ils épousent parfaitement la forme du galbe, et quelques heures suffisent à contraindre la marqueterie ».

On pourrait passer des heures à écouter Serge expliquer comment, pour refaire une moulure, il fabrique lui-même l'instrument, et tant d'autres secrets anciens... La place nous manque ici.

Alors une seule solution : visitez son atelier. L'homme est charmant et vous redonnera le goût des belles choses, si tant est que la sinistre existence à laquelle on nous contraint vous l'aurait fait perdre...

Serge Pouzeratte

60, route de Gannat

03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

Tél. 06.37.43.26.95



Les outils de l'artisan : pas d'électricité, les bras sont là pour faire épouser à la scie le sens de la veine du bois...

Les pérégrinations du Chat botté

Le musée de la préhistoire à Gannat aurait découvert, dans la région de Neuilly-sur-Seine, une nouvelle espèce animale préhistorique. Le *Pot de terre* est parvenu à se faire communiquer le nom de ce mystérieux animal : Le sarkozaure.

Le sarkozaure était un animal de petite taille, au cerveau fortement comprimé dans une boîte crânienne relativement étroite. Les sarkozaures vivaient en petits groupes dominés par un mâle. Ce chef de meute était nourri et protégé par les autres membres du groupe, qu'il « mettait au travail », selon l'expression des scientifiques qui ont fait la découverte. Les troupeaux de sarkozaures étaient très hiérarchisés en apparence, mais en réalité, il régnait en leur sein une certaine anarchie.

Cet animal, qui semble avoir été agressif à l'encontre des autres espèces, était cependant la proie d'autres prédateurs qui le guettaient du matin au soir. Parmi ses « ennemis » jurés, on compte le Villepinauzaure, animal grand, solitaire et très intelligent, mais aussi le Bayrouzaure, animal ayant surtout vécu dans le Béarn, au sein de grands troupeaux dont les chefs se plaçaient toujours au centre. Enfin, le sarkozaure était aussi la source de nourriture prisée du Ségolozaure, dont la femelle, particulièrement vindicative, chassait les proies pour son clan.

Le règne du sarkozaure semble avoir été bref et marqué par de grandes catastrophes.

Samuel Rosenstein-Mishkawitzniewski, célèbre paléontologue russe de l'université de Sibérie orientale, aurait déclaré peu après cette sublime découverte : « *Le sarkozaure est apparu soudainement sur la terre, a colonisé un territoire situé dans l'actuel département des Hauts-de-Seine, puis a disparu, parce que son cerveau s'est développé d'une manière beaucoup plus lente que celui des autres espèces (précitées). Au lieu de vivre paisiblement, le sarkozaure a été un animal terriblement agité et imprévisible dans ses comportements. Cette espèce s'est épuisée avant d'avoir pu émerger ; elle a été très vite supplantée par le Bayrouzaure, animal beaucoup plus calme, plus sociable et surtout plus rusé.* »

Le chat botté



Martial Fonde

**Transports
toutes distances
7 j./7 - 24 h. / 24**

06.08.65.69.08

Fumer la moquette...

On rase gratis - Un artisan bourbonnais, qui avait pris du retard dans le règlement de ses cotisations sociales, s'est mis à jour. Il a simplement oublié de payer les majorations de retard, ce qui lui a valu le courrier suivant de la caisse RAM/RSI :

« (...) Nous avons bien reçu votre règlement concernant votre cotisation pour la (les) période(s) indiquée(s) et vous en remercions. Nous vous signalons cependant que vous avez effectué ce versement postérieurement à la date d'échéance. En conséquence, vous restez devoir le montant des majorations, soit 6.00 euros (...) Toutefois, si vous avez des motifs sérieux à faire valoir pour justifier le paiement tardif de votre cotisation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception pour demander la remise gracieuse des majorations (...) »

Coût de la lettre recommandée : 4.35 euros ; enveloppe, papier, encre, usure des godasses pour aller à la Poste, temps perdu pour rédiger le recommandé, etc. : environ 4 euros... Bref, au total plus de 8.00 euros.

A RAM/RSI, on fume de la moquette à poil ras depuis qu'on rase gratis ?

Cherche traducteur - L'article 17 des « dispositions applicables aux zones urbaines » en matière de permis de construire est ainsi rédigé : « Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives : à moins que le bâtiment à construire ne soit sur la limite parcellaire, la distance comptée horizontalement doit être au moins égale à la moitié de la différence d'altitude entre ces deux points sans pouvoir être inférieure à 3 mètres ».

Dans tout ce charabia complètement illisible (dixit un fonctionnaire des bâtiments historiques), ce qui n'est pas précisé, c'est que sur la limite parcellaire, les plants de marijuana sont destinés à fabriquer la moquette réservée aux intellos qui rédigent ces textes, et qu'un intellectuel assis va moins loin qu'un con qui marche.

Les bons conseils du Pot de Terre

Devenez écolo créateur d'emploi !

Régulièrement, avec vos factures d'électricité, de téléphone, d'assurance, vous recevez de la pub. Ça agace, mais ne la jetez pas ! Faites un geste utile et écologique : joignez-la à votre paiement, et laissez-leur le soin de vous en débarrasser !

Ça, c'est bon pour les factures, mais de la même manière, vous recevez souvent des courriers pour des prêts, des offres de crédits à des taux jamais vus, ou des « affaires » toutes plus exceptionnelles les unes que les autres, souvent accompagnés d'enveloppes pré-affranchies avec le petit « T »...

Débarrassez-vous écologiquement de tous ces courriers inutiles en les mettant dans les petites enveloppes « T » et postez-les !

Si vous mélangez habilement les diverses pubs et les enveloppes variées, vous pouvez envoyer la pub de la superette locale à votre fournisseur de téléphonie, les coupons rabais de pizzas à votre banquier, les promos sur les godasses à votre assurance... Pensez simplement à vérifier que vos coordonnées ne figurent pas sur l'un des documents ainsi renvoyés... Ça ne prend pas beaucoup de temps et rien qu'à l'idée de la gueule de votre correspondant, ce sera un plaisir de le faire.

Ainsi, les banques, sociétés de crédits et autres ne vont pas tarder à recevoir en retour de leurs courriers toutes les cochonneries qu'elles nous ont envoyées. Non seulement c'est écolo (pas de papier qui traîne partout parce que tout ou a éventré la poubelle), mais en plus, ça donne du boulot aux facteurs !

Sarkoland

Lu dans la presse : « Un concours de police invalidé pour discrimination raciale ». C'est un pléonasme ?

(Les bons comptoirs font les bons amis)

- **Prisons** : on apprend que « plus de 400 détenus ont été transférés des anciennes prisons de Lyon vers le nouveau centre pénitentiaire de Corbas ». Et sans un seul suicide... et en pleine grève des gardiens... Rachida nous étonnera toujours !
- **Bachelot** : quand on examine la réforme proposée par Roselyne, on se dit qu'elle est bien malade et qu'elle devrait se faire soigner... avant que sa réforme passe : après, ça ne sera plus possible !
- **Affaire Gasquet** : dans une boîte de nuit à Miami, le joueur français n'a pas vu ce qu'il consommait... À la place d'un coca et d'une paille, il a eu droit à un rail de coke et une paille ; le serveur n'avait pas compris. Gasquet a fait comme au tennis lorsqu'il ne voit pas la balle (c'est souvent). Le comble : la boîte appartient aussi à un sportif : Diego Maradona.
- **Manifestations unitaires historiques** pour le 1^{er} mai en France. S'il fallait supprimer un jour férié, Sarko supprimerait le 1^{er} mai.
- **Grippe des cochons** : alerte en phase 5 : Roselyne Bachelot envisage de remplacer définitivement les hôpitaux par des abattoirs. Cochon qui sent des dix doigts !
- **Piratage** : l'UMP devra verser 30 000 euros au groupe MGMT pour avoir utilisé sans autorisation l'un de ses titres lors de meetings. Vivement la loi Hadopi qu'on empêche ces pirates d'agir et qu'on leur coupe l'accès Internet !
- **Le juge Burgaud** a fait appel de la décision du CSM. Il espère que sa « réprimande » sera requalifiée en « félicitations » ?
- **L'Allemagne** interdit définitivement la culture du maïs OGM ; José Bové va demander l'asile politique ?
- **Les ports de pêche** les plus importants du pays bloqués par des pêcheurs en grève... Caterpillar, Faurecia, Continental... beaux ports de pêche !
- **Les syndicats de policiers** se déclarent « circonspects » face aux mesures antibandes de Sarkozy. Ils ont peur d'être dissous ?

Les excuses de Ségo pour la grossièreté de Sarko : elle a du boulot !

Ségolène envisage de présenter des excuses à tous ceux qui se sont sentis insultés par Sarko... La liste est longue et on lui souhaite bon courage ! « Une bande de connards » (les ministres de Sarko) ; « tous des nuls » (ses conseillers) ; « un con » (celui qui n'est pas d'accord avec lui) « la racaille » (les jeunes des banlieues) ; « casse-toi pov'con » (un agriculteur) ; « bandits... nullards » (les journalistes)... et on ne nous dit pas tout !



A Gaillette !

L'ami Majax est en baisse et ses tours de magie sont de plus en plus mauvais. Dernier en date : il commande une tournée au bistro des amis et au moment de payer, il disparaît en faisant un bras d'honneur à la patronne... C'est nul comme tour de magie ; ça vaut pas un rond.

Majax, à Gayette !

